Document generated on 04/19/2024 12:58 p.m.

Moebius
Écritures / Littérature

mœbius

La dignité

Anne-Marie Saint-Onge André

Number 126, 2010

Dignité / intégrité

URI: https://id.erudit.org/iderudit/61738ac

See table of contents

Publisher(s)

Éditions Triptyque

ISSN

0225-1582 (print)
1920-9363 (digital)

Explore this journal

Cite this article

Saint-Onge André, A.-M. (2010). La dignité. *Moebius*, (126), 13–18.

Tous droits réservés © Éditions Triptyque, 2010

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

Anne-Marie Saint-Onge André

La dignité[1]

« Kuei ! Kuei ! »

« Tu peux déjà te promener. Fais attention, la prochaine fois tu auras plus de respect pour ton grand-père. » Le grand-père est un animal, c'est un ours. Parce que dans les premiers temps, après la création, il y a eu la cohabitation entre les animaux et les Innus. On est resté longtemps avec eux, ensemble, jusqu'à un jour où il y a eu une grande réunion avec les animaux et les Innus pour que chacun aille chez lui, dans son milieu respectif d'où il pouvait prendre sa nourriture, faire naître ses petits, pour qu'ils puissent courir, manger.

Après la grande réunion, les animaux sont allés dans les forêts, dans les plaines, là où ils sont maintenant, aujourd'hui. Mais avant que la réunion se termine, on a dit à l'Innu : « Tu seras le gardien de la Terre. Tu garderas pour nous autres l'air, les rivières et toute la Terre pour que nos enfants puissent très bien survivre. » Et puis, on a respecté tout le monde. Tout le monde était digne de recevoir, d'aller où ils pouvaient aller. Ça, ça a duré très, très longtemps.

L'Innu est resté en respect et en pensée directe avec les esprits des animaux. Il y avait le maître des animaux qui était le caribou pour les animaux terrestres et la tortue pour les animaux aquatiques. Et pour que l'Innu puisse avoir le contact avec les maîtres des animaux, il fallait qu'il rêve. Il fallait rêver à des femmes, à la chasse et aussi au caribou, au maître du caribou. Il fallait rêver trois fois au caribou pour être autorisé à jouer du tambour. Il fallait aussi rêver le chant du tambour. C'est l'esprit du caribou qui donnait la

permission de rêver, la permission de chanter le tambour. La femme transportait le tambour, et il fallait prendre soin du tambour.

Il y avait aussi, il pouvait y avoir la tente tremblante pour parler aux esprits. Tu pouvais devenir chaman quand tu avais beaucoup chassé, quand tu faisais partie intégrante de la nature et que tu connaissais les animaux, tu connaissais le territoire, le nom des territoires, des lacs et que tu pouvais aussi aller dans le bois très loin, sans que tu te perdes et sans que tu divagues parce que tu devais aller très, très loin pour chercher ta nourriture, pour que tes enfants puissent manger.

Le chasseur était aussi toujours en contact avec l'esprit et puis aussi, la femme, quand il arrivait avec le produit de la chasse, il fallait qu'elle fasse très attention. Il fallait qu'elle prenne tout de suite – que ce soit le jour ou la nuit, quand le chasseur arrivait –, il fallait qu'elle prenne la viande, qu'elle la prépare, qu'elle prépare aussi les os. Tout était gardé. On prenait tout : les viandes, les os, sauf les cornes qui étaient accrochées aux arbres pour dire au maître de l'esprit : j'ai respecté le produit de la chasse, il faut que je le remette sur l'arbre pour que le prochain troupeau, quand il va arriver, puisse continuer à toujours faire la migration, d'année en année.

C'est ce genre de respect, c'est ce genre de dignité que les Innus avaient. Ils pouvaient jouer du tambour le soir et les femmes pouvaient danser au son du tambour dans la grande tente du Shaputuan. Et la madame…(rires), la femme du chasseur, faisait beaucoup, beaucoup de belles choses pour son mari en préparant les vêtements de son chasseur, pour que l'animal le trouve beau quand il irait à la chasse. Il fallait des belles broderies, des raquettes aussi brodées de décorations rouges afin qu'on puisse éloigner les mauvais esprits et que le bon esprit, le maître du caribou, vienne le retrouver aussitôt qu'il serait sur le lac tout blanc, qu'il reconnaisse les broderies rouges, qu'il le dirige. C'est l'esprit du caribou qui le dirige à la chasse, vers le troupeau où il veut tuer le caribou. C'est cette forme d'aide qu'envoie l'esprit du caribou.

Sévissaient beaucoup de famines. Et si jamais il y avait des famines, tu pouvais appeler, tu pouvais savoir où était le troupeau en regardant le tambour, en dansant s'il répondait par… Quand on joue au tambour, on envoie de l'eau sur le tambour et puis on regarde où se retrouvent les gouttes d'eau qui tombent. Ça forme des dessins et c'est sous cette forme que le maître des caribous répond et, à ce moment-là, on peut aller à la chasse et, après avoir visionné le tambour, on chante et on danse et, le lendemain, tout le monde part à la chasse. Il existe plusieurs rituels pour aller à la chasse et aussi des remerciements.

L'enfant grandit dans cet espace et dans cet environnement où tout est circulaire. La tente est circulaire, le feu est circulaire, le pain est circulaire, les pas de danse sont circulaires. Tu vis aussi dans un tout cyclique : tu fais des choses à l'automne, à l'hiver, au printemps… On ne vit pas n'importe comment, on vit selon les saisons, selon les animaux qui vivent où on veut les voir, où ils sont quand ils naissent. On ne les tue pas n'importe quand non plus. On les tue quand… on prend soin de s'assurer si l'animal a eu des enfants et s'ils ne sont pas enceintes, ou s'ils n'ont pas des œufs ou des petits. On regarde toutes ces choses-là pour ne pas briser leur vie à eux. Il faut qu'on regarde la dignité par rapport aussi à ces choses-là.

Toutes ces belles choses, toutes ces choses-là, ça a été brisé quand les gouvernements ont décidé qu'ils nous construisaient une école très carrée à Malioténam pour les huit communautés innues de la Côte-Nord de la région. C'est à ce moment-là que le gouvernement nous a dit – il s'est appuyé sur les droits de l'enfant – qu'il fallait qu'on aille à l'école. Le gouvernement savait aussi que les Innus portaient beaucoup d'attention à leurs enfants. À ce moment-là, le gouvernement a dit : « On va faire une école pour tous les enfants innus, on va les rassembler à Sept-Îles. Pendant qu'ils vont être tous rassemblés à Sept-Îles, on va ouvrir un chemin de fer dans le nord du Québec pour les multinationales – qu'on puisse faire un chemin de fer pour sortir du minerai –, pendant ce temps-là, les parents ne seront plus sur leur territoire de chasse, ils vont être à côté de leurs enfants, on va les sédentariser. » C'est à ce moment-là qu'ont commencé tous les problèmes sociaux qu'on vit

aujourd'hui et dont on essaye de se guérir. Se guérir du gros problème de la coupure de la transmission des savoirs.

Dans les pensionnats, je n'ai pas eu ma mère à côté de moi pour me transmettre comment m'aimer, comment aimer mon enfant, comment faire les choses, comment pratiquer toutes les techniques traditionnelles qui sont alors disparues. La coupure aussi de connaître ma mère, mon père, ça remonte à ce temps-là aussi. Je ne regrette pas d'avoir eu l'éducation des francophones, mais au moins… non, je n'insisterai pas là-dessus (rires)… c'est trop dur (elle est émue, le public applaudit).

J'ai continué à aller à l'école et puis j'ai été à La Macaza quand le gouvernement a sorti la loi sur… les minorités qui pouvaient parler, enseigner dans leur langue et je suis allée à La Macaza ; il y a eu là un autre regroupement, un collège autochtone a ouvert à La Macaza, près de l'Annonciation. À ce moment-là, j'ai suivi le cours dans ma langue, des formations aussi pour être enseignante et je suis allée enseigner dans mon village. J'enseignais l'équivalent de 40 heures pour un enfant qui suivait un cours d'un an, dans une classe normale, avec le programme du ministère de l'Éducation.

C'est à partir de ce moment-là que j'ai écrit. Comme je n'avais pas de livre, c'est moi qui construisais mon programme, c'est moi qui construisais tous les niveaux. Il fallait que je montre tous mes travaux à la commission scolaire et, pour la commission scolaire, il fallait que je traduise. C'était comme faire un double travail par rapport à eux autres. C'est eux qui « étampaient » ou autorisaient ce que j'allais enseigner. Et finalement, je me suis dit non, ça se peut pas que ce soit les francophones qui autorisent mon enseignement, je vais écrire moi-même tout ce que je veux pour les enfants, et c'est à partir de ça que j'ai écrit toutes les petites histoires que ma grand-mère me racontait.

D'après ma grand-mère, je viens de très, très loin, je viens de la période glaciaire, par rapport aux légendes. Et aussi je viens de très loin où ma grand-mère m'a dit qu'il y a eu des hommes qui sont partis sur la lune, qui sont restés là, et ça ne fait pas très longtemps, il y a quand même des milliers d'années, ça fait pas très longtemps, que la lune est habitée par ce petit bonhomme.

Toutes les légendes sont des apprentissages qui servent maintenant pour nos enfants, et c'est avec dignité que je suis contente d'avoir suivi ce cours à La Macaza pour enseigner aux enfants innus toute la culture dont j'ai été privé par le pensionnat et c'est pour ça que je suis contente aussi de faire partie des gens qui écrivent avec vous, avec « Les Donneurs ». Je suis très contente aussi d'avoir eu comme écrivain jumeau monsieur Girard[2]. Je ne savais pas qu'il était président ou que c'est lui qui a mis en place toutes ces choses parce que je ne le vois jamais, il est inaccessible (rires)… (« C'est un esprit », souffle l'auditoire). Oui, oui, c'est un esprit… Et je vous remercie, ça va être assez comme ça sur la dignité parce que ça va dépasser le temps. »

Notes

1. Transcription, par Lucie Lambert, des paroles d'Anne-Marie Saint-Onge André, prononcées à la conférence sur la Dignité, tenue à Joliette le 8 novembre 2008.
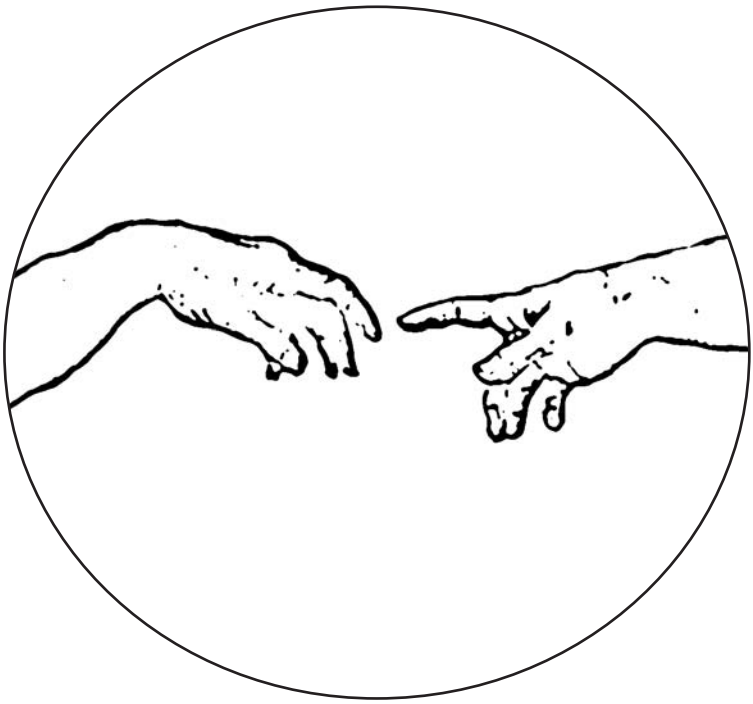
2. Anne-Marie Saint-Onge André et Jean Pierre Girard ont échangé des écrits publiés dans *Aimititau ! Parlons-nous !*, correspondances, éd. Mémoires d'encrier, coll. Chronique, 2008.